

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 2025

Date de convocation : 13 mai 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-090 incluse	24	06	09	30

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, Mme LÉOSTIC, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Chantal LETOURNEUR ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Jacky VALLÉE

ABSENT EXCUSÉ : M. BALSAN

ABSENTS: M. Charles SAVY, Mme Anne LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-067 Affectation comptable des résultats issus de la gestion 2024 du budget principal

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

23 MAI 2025

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

23 MAI 2025

Le Maire
François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
0272 2703755 20250519-25-067-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception en préfecture : 23/05/2025

AFFECTATION COMPTABLE DES RÉSULTATS ISSUS DE LA GESTION 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

RAPPORT

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'instruction M14 (Tome II, Titre 3, Chapitre 5), après avoir adopté le compte de gestion 2024 du comptable assignataire, avoir constaté et adopté les résultats définitifs lors de l'adoption du Compte Administratif 2024, conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats comptables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES
	Section de fonctionnement	A 25 895 477,48	G	28 323 321,89
	Section d'investissement	B 17 571 610,69	H	17 552 986,64
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	100 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 738 201,38 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 44 205 289,55	= G+H+I+J	45 976 308,53
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 154 515,50	L	279 149,34
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 154 515,50	= K+L	279 149,34
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 25 895 477,48	= G+I+K	28 423 321,89
	Section d'investissement	= B+D+F 18 464 327,57	= H+J+L	17 832 135,98
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 44 359 805,05	= G+H+I+J+K+L	46 255 457,87

Le compte administratif de la Ville de Louviers laisse apparaître aux termes de la gestion 2024, un excédent de fonctionnement de **(+) 2 527 844,41 euros**,

La section d'investissement laisse apparaître au terme de la gestion 2024 :

- Un résultat d'exécution propre à l'exercice de **(-) 18 624,05 euros**
- Un solde antérieur reporté de **(-) 738 201,38 euros**
- Un résultat comptable consolidé de l'exercice de **(-) 756 825,43 euros**
- Un Excédent de financement des restes à réaliser de **(+) 124 633.84 euros**

Soit

- Un besoin de financement de clôture de la section d'investissement (-) **632 191,59** euros

Considérant que le résultat de l'exercice N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit être en priorité affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, et pour le solde, en fonction de la décision de conseil municipal, soit en excédent de fonctionnement reporté, soit en dotation en section d'investissement.

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter la somme de 2 527 844,41 euros du résultat de la section d'exploitation au financement de la section d'investissement.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu l'instruction comptable codificatrice M14,

Vu le Compte de Gestion 2024 transmis par le comptable assignataire,

Vu le Compte Administratif 2024 et les résultats issus de la gestion 2024.

PROCÈDE à l'affectation des résultats comptables issus de la gestion 2024 au budget primitif 2025,

APPROUVE l'affectation de la somme de 2 527 844,41 euros en section d'investissement, conformément au tableau d'affectation annexé à la présente délibération.

DIT que les résultats issus de la gestion 2024, résultats de gestion et restes à réaliser valant reports de crédits, seront repris dans le cadre de la décision modificative n°1, et que cette décision donnera lieu aux écritures suivantes :

ANNEXES - REPRISE et AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice	2 427 844.41
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	100 000.00
C Résultat à affecter	2 527 844.41
=A+B (hors restes à réaliser)	
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)	- 18 624.05
D 001 (besoin de financement)	- 738 201.38
R 001 (excédent de financement)	
Résultat Investissement	- 756 825.43
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	124 633.84
Recette	279 149.34
Dépense	- 154 515.50
Besoin de financement F (=D+E)	- 632 191.59
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	2 527 844.41
G=au minimum, couverture de besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	

Investissement

Recette	2 806 993.75
<i>R1068 Affectation</i>	2 527 844.41
<i>Restes à réaliser</i>	279 149.34
Dépense	911 340.93
<i>D001 Antérieur Reporté</i>	756 825.43
<i>Restes à réaliser</i>	154 515.50

Adoptée par 25 voix pour 5 abstentions

Pour copie conforme

Le Maire,

François Xavier PRIOLLAUD

